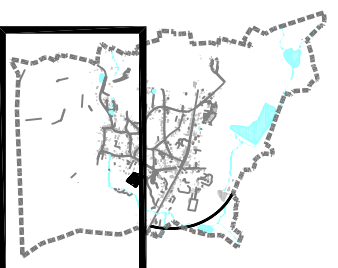


COMMUNE DE RIMOGNE



Mairie de Rimogne
 (Transformation du P.O.S. en P.L.U.)
Document graphique du
RÈGLEMENT
 Ech. 1/2.000ème

Partie Sud



Vu pour être annexé à la délibération
 du 23 mai 2019, approuvant le
 Plan Local d'Urbanisme
 (renommage du P.O.S. en P.L.U.)

Conferé de la Mairie et signature du Maire
 Cheryy TRONKÉ

Approuvé le : 23.05.2019



Revisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

Sources : - Fonds de plan : cadastre numérisé fourni par la commune de Rimogne.
 - Mise à jour partielle effectuée par le B.E. Duruy en 2015 et 2016 selon informations fournies par la commune.

L É G E N D E

	Limite de Commune		Espace bois classé
	Limite de zone		Courbe de niveau
	Limite de secteur		

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Élement bâti remarquable
 (Liste et statut en annexe, accessible au site
www.rimogne.com)

Zones limitées

RAPPEL DÉNOMINATION DES ZONES

UA	Zone Urbaine d'habitat aggloméré
UB	Zone Urbaine d'habitat aggloméré
UBe	Extension massifs et éparpillés
UBI	Secteur correspondant aux habitations isolées au nord du territoire
UBpa	Secteur correspondant aux habitations isolées au sud du territoire
UZ	Zone Urbaine à vocation d'activités
2AU	Zones à urbaniser à long terme
A	Zone Agricole
N	Zones naturelles et forestières
Np	Secteur naturel patrimonial significatif à présence de parcellaires
NI	Secteur favorable aux abords de la Rimogneuse

